

Brève Vigie, 8 juillet 2009

L'emploi précaire remplacera-t-il l'emploi à vie au Japon ?

En 2008, le taux de chômage au Japon ne dépassait pas 4 %, soit l'un des taux les plus faibles des pays de l'OCDE. Pourtant, le marché du travail japonais connaît depuis quelques années de profondes évolutions, que la crise économique actuelle semble accélérer, et dont les conséquences pourraient se révéler particulièrement douloureuses pour le pays dans les années à venir. « L'emploi à vie », dont ont bénéficié la majorité des travailleurs japonais au cours du XX^e siècle, perd aujourd'hui du terrain face au développement rapide des emplois précaires.

C'est en 1920 qu'a été mis en place le système d'emploi à vie au Japon, qui avait pour objectif de fidéliser la main-d'œuvre des entreprises. Pour cela, il a été décidé que, dans l'ensemble du pays, les augmentations de salaires ne seraient accordées qu'en fonction de l'ancienneté des salariés dans leur entreprise, les expériences antérieures dans d'autres structures n'étant pas reconnues. En échange, les salariés bénéficiaient de la garantie de l'emploi jusqu'à l'âge de la retraite (les licenciements étant très rares) et de la protection sociale de l'entreprise.

Pendant plusieurs décennies, ce système a fonctionné dans la majorité des entreprises dans un contexte de plein emploi et de croissance économique élevée. Mais, à partir des années 1990, le Japon a progressivement flexibilisé son marché du travail, afin de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et de maintenir la compétitivité des entreprises au niveau mondial. C'est ainsi que les travailleurs précaires sont progressivement devenus une « variable d'ajustement » pour les entreprises en cas de variation de l'activité économique.

Aujourd'hui, si les deux tiers de la population japonaise en emploi bénéficient d'un CDI (contrat à durée indéterminée), l'emploi « non régulier » concerne désormais le dernier tiers des travailleurs, contre 17 % il y a 20 ans. Sous ce terme sont regroupés différentes catégories de travailleurs, notamment ceux à temps partiel (16 %), en CDD (contrat à durée déterminée, environ 6 %), ceux vivant de petits boulots (presque 7 %) ou de l'intérim (2,6 %). Enfin, un nombre croissant de travailleurs précaires sont des journalistes, qui sont contactés ou non chaque matin par un employeur en fonction de ses besoins.

Les entreprises embauchant des travailleurs « non réguliers » les rémunèrent en moyenne 30 % de moins que les « réguliers » à travail égal, et une législation spécifique a été instituée qui leur permet de les licencier sans préavis sous réserve de présenter un motif « objectif et socialement acceptable ».

En outre, les travailleurs précaires ne bénéficient pas des mêmes primes ni de la même couverture sociale que les travailleurs réguliers. Surtout, il est très difficile pour un travailleur précaire de retrouver un emploi stable, notamment parce que les entreprises japonaises refusent de financer à ces travailleurs les formations professionnelles dont ils auraient besoin pour être « employables ».

Ces travailleurs sont particulièrement nombreux dans les entreprises les plus petites (moins de 100 salariés), probablement parce qu'il s'agit des structures les plus vulnérables aux ralentissements économiques, auxquels elles veulent pouvoir réagir rapidement.

En 2007, plus de la moitié des femmes salariées étaient employées de manière « non régulière ». Au total, les femmes représentent 70 % de l'emploi non régulier au Japon. Les plus de 65 ans sont aussi « traditionnellement » des travailleurs non réguliers : les deux tiers des Japonais de 65 ans ou plus en emploi en 2007 étaient des travailleurs « non réguliers » (la

moitié il y a 20 ans). Mais leur taux d'emploi atteint 20 %, contre un peu plus de 1 % en France.

Ce sont les jeunes qui souffrent le plus du chômage et qui ont le plus de mal à trouver un emploi stable. En 2007, 7,7 % des 15-24 ans étaient au chômage (presque le double de la moyenne nationale) et plus de 46 % des salariés de cette tranche d'âge étaient considérés comme des salariés « non réguliers », contre 17 % il y a 20 ans.

Le phénomène des *freeters* (1), ces jeunes généralement peu qualifiés qui enchaînent les emplois instables à temps partiel et restent dépendants économiquement de leurs parents, est devenu un problème national depuis le début des années 2000. Car leur nombre est passé de 500 000 en 1982 à 1,8 million en 2006. Surtout, si dans les années 1980 les *freeters* revendiquaient leur statut d'indépendance et leur rejet de l'emploi à vie, aujourd'hui, ils sont 70 % à rechercher un emploi stable.

Autre source d'inquiétude pour le pays, les *NEETs* (*Not in Education, Employment or Training*), ces jeunes qui habitent toujours chez leurs parents, ne font pas d'études, ne travaillent pas et ne recherchent pas d'emploi. Ils seraient aujourd'hui plus de 600 000, et de plus en plus âgés : si en 1992 60 % d'entre eux étaient âgés de 15 à 24 ans, en 2002, la majorité d'entre eux étaient âgés de 25 à 34 ans (ils ont donc vieilli), ce qui semble indiquer qu'il s'agirait là d'un phénomène de génération (et non d'âge).

Cette nouvelle forme d'exclusion volontaire de la société témoigne du malaise des jeunes générations et de leur refus ou de leur incapacité à se plier aux règles d'un système scolaire et d'un marché du travail particulièrement élitistes et concurrentiels. Et, tout comme les *freeters*, les *NEETs* manifestent la difficulté croissante du Japon à adapter son marché du travail et ses méthodes de recrutement à ces jeunes. Depuis quelques années, le gouvernement japonais leur propose des formations en alternance personnalisées.

Les entreprises japonaises recourent donc de plus en plus aux travailleurs non réguliers, alors même que le vieillissement démographique accéléré du pays se traduit par une baisse de la population active depuis 1996. Entre 2006 et 2050, la population âgée de 15 à 64 ans pourrait baisser de 42 % selon l'OCDE, alors que le nombre de 65 ans ou plus croîtrait de 50 %. Avec un taux d'emploi des 15-64 ans de 68 %, les marges de manœuvre disponibles pour augmenter la population en activité sont relativement faibles pour ces tranches d'âge. Et le taux d'activité des plus de 65 ans, même s'il est toujours élevé comparé à la moyenne des pays de l'OCDE, a diminué de 10 % en 40 ans. Dans ce contexte, les entreprises seront peut-être contraintes de modifier leurs politiques de recrutement, d'accepter de former plus de femmes et de jeunes peu qualifiés, ou de rendre les autres emplois moins stables...

Cécile Désaunay, Futuribles International

Sources : données de la *Labour Force Survey*, du ministère japonais de l'Intérieur, site Internet www.stat.go.jp/english/data/roudou/index.htm ; *OECD Economic Surveys: Japan*. Paris : OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2008, site Internet www.oecd.org/document/24/0,3343,en_2649_33733_40361432_1_1_1_1,00.html ; REIKO Kosugi. « Youth Employment in Japan's Economic Recovery: "Freeters" and "NEETs" ». *The Asia-Pacific Journal: Japan Focus*, 11 mai 1006, site Internet www.japanfocus.org/-Kosugi-Reiko/2022 ; site Internet de l'ambassade de France au Japon, www.dgtpe.fr/se/japon.

(1) Mot-valise formé de la contraction du mot anglais *free* (libre) et du terme allemand *Arbeiter* (travailleur).

Catégories : 06. Sociodémographie et protection sociale / 07. Emploi, travail, qualifications

Mots-clefs : Japon / Emploi / Société